



Monsieur le Président,

c'est une Intersyndicale unitaire qui s'adresse à vous, dans un contexte d'actualité riche, nouvelle Loi de lutte contre les narcotrafics (qui explosent ces dernières années), recodification du Code des Douanes National, annonces sur les envois de faible valeur en provenance de Chine, guerre commerciale au travers des Droits de Douane, conflits armés qui martyrisent les populations, réchauffement climatique dont les conséquences deviennent de plus en plus dramatiques et la liste de ces sujets d'actualités pourrait encore longuement s'étirer...

Ce sont bien ces évolutions de notre monde et l'apparition des risques nouveaux, récents, en cours ou à venir, qui nous appellent à faire face, ici en Nouvelle-Aquitaine peut-être plus qu'ailleurs, aux problématiques posées par l'évolution des effectifs face aux besoins des services, qui sont loin d'avoir été comblés par les derniers tableaux de mutation. La récente évocation dans la presse régionale de l'augmentation de +760 % des saisies de cocaïne dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes entre 2023 et 2024 (*source : ICI [ex France-Bleue]*) illustre bien le défi à relever localement.

A l'occasion de cette instance, vous allez de nouveau nous proposer une énumération de chiffres, au travers desquels vous arguerez du maintien des emplois en DINA, nous considérons toutefois que depuis maintenant de nombreuses années, le compte n'y est plus. Les effectifs demeurent insuffisants face à l'augmentation des missions, en variété et en nombre, à l'augmentation de la technicité demandée aux agents, à l'augmentation constante du nombre de constatations et à celle des moyens auxquels recourent les trafiquants comme certains opérateurs du commerce dans leurs activités de fraude. Là où vous nous parlerez chiffre, nous préférierions parler humain.

Nous notons également la fin, malheureusement attendue, du recours à la notion d'équivalents temps pleins travaillés dans les documents que vous nous communiquez, au profit de seuls effectifs physiques. C'est d'autant plus vrai que les effectifs présentés ne prennent pas en compte les temps partiels, les absences syndicales ou pour raisons de santé qui doivent être compensées. L'impact sur l'évaluation et la compréhension de la charge de travail susceptible d'être absorbée par les services s'en ressent grandement et représente un net recul pour nous. Loin d'offrir une vision fine, elle floute et obscurcit la vision portée sur les présences réelles des agents, et participe de ce fait, à une mauvaise appréhension des situations au sein des services. Comme le dit l'adage populaire, « ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fait tomber la fièvre ».

La faiblesse des effectifs alloués aux bureaux de Mont de Marsan, Niort, Limoges, Brive et aux brigades d'Oloron, d'Arcachon, de Cambo engendre de la souffrance pour nos collègues et fait craindre une suppression de certains de ces services. Les CRPC, les centres de viticulture sont également dans la tourmente avec des évolutions plus qu'inquiétantes de leurs moyens humains

depuis de nombreuses années. Rappelons que le malaise perdure toujours dans les CVC, presque un an après le transfert d'activité, et nous réaffirmons la nécessité d'abonder ces services en effectifs supplémentaires suffisants pour accomplir les missions.

Par ailleurs, nous notons avec inquiétude que les effectifs physiques en surveillance à la DR de Bayonne sont à -8 par rapport aux effectifs de référence avec notamment la brigade de Bayonne qui se situe à un niveau de sous-effectif alarmant de -6. Nous déplorons également la précarisation à l'œuvre en douane ainsi que dans toute la fonction publique à travers la remise en cause du concours pour accéder aux emplois de la fonction publique et la contractualisation à outrance. C'est le principe d'égalité du statut général de la fonction publique qui est battu en brèche.

Enfin, nous ne pouvons faire l'impasse sur la restructuration en cours du Bureau de Blaye, qui nous le répétons s'effectue dans la précipitation, voir l'improvisation, pour toujours plus de concentration des services au détriment du service public.

Pour le cas de Libourne, bureau d'accueil des activités transférées, de nombreux agents sont déjà en souffrance, comme le met en exergue le rapport de la médecine du travail. Pourtant, nous constatons que l'administration persiste à prendre le risque d'un drame lorsqu'elle reste sourde aux appels des personnels et de leurs représentants ! Cette restructuration est à contre sens au regard de la crise vitivinicole et son calendrier de mise en œuvre forcée reste trop serré et est de nature à augmenter les risques sur la santé, le bien-être et la capacité de travail des agents. La montée en charge de Libourne, comme l'accompagnement social des agents de Blaye nécessite aussi que vous reportiez ce projet et que vous traitiez préalablement le droit d'alerte lancé par les représentants des personnels.